NOUVELLES LOCALES.

Sortie du club de raquette Le Voyageur ce soir.

Séance régulière du conseil de Ville de St. Boniface lundi prochain.

On parle d'un nouveau mariage à St. Boniface la semaine prochaine.

Le Collège de St. Boniface doit faire ériger une addition a son édifice au printemps.

M. Beaudry a été nommé agent d'immigration et a été attaché au bureau de Winnipeg.

M. LaRivière M. P. pour le Comté de Provencher est parti lundi dernier avec sa fille Mlle Bernadette pour Montréal.

La batisse occupé par le Manitoba Produce Co., sur la rue Bannatyne a été détruite par un incendie la semaine dernière.

Le mariage de Melle Clara Blais de cette ville avec M. Joseph Jutras de Letellier est annoncé pour le 24 courant.

M L. Gagnon de St Anne a été nommé officier de douanes. Son poste sera sur la frontière américaine du Minnesota

Le collège de St. Boniface doit établir une grande ferme ce printemps sur son terrain de l'autre côté de la Seine à St. Boniface.

La dernière neige que nous avons eu a donné de l'ouvrage aux travaillants, tous les hommes sont partis pour les chantiers.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

M. et Mde Joseph Beaupré de Stony Mountain ont eu la douleur de perdre un de leurs enfants la semaine dernière, âgé de 6 ans, il a été enterré à St. Boniface. Nos condoléances.

Les drapeaux flottaient à mis mat ces jours derniers à l'Archevêché de St. Boniface en respect de la mort du Rév. Père Antoine autrefois supérieur des Oblats décédé à Paris la semaine dernière.

Allez chez Allaire et Bleau le magasin le meilleur marché pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles, peintures, harnais, cuir rouge etc., etc. Avenue Taché St. Boniface.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Un spectacle unique

Nous empruntons au "Leader" de New Haven Connectient, l'appreciation suivante, qui mieux que tout, fait comprendre l'admirable intérêt que présentent les vues du Vatican et du Pape Leon XIII que nous aurons occasion de voir au "grand Theater" durant toute la semaine commençant le 22 Janvier.

"Les distractions mondaines ne sont guère admises dans la vie quotidienne de ces Sœurs à la douce physionomie, à la voix plus douce encore qui sont l'admiration du monde entier; il n'y a qu'une occasion exceptionnelle comme comme celle la qui puisse les amener dans une salle de spectacle.

J'observais les figures de ces saintes Religieuses, tandisque défilaient les tableaux sur la scène, et l'admiration, une admiration, mêlée de surprise et de respect se peignait sur leur visage. Admiration et surprise pour le spectacle merveilleux que présentaient les vues, respect pour le Pontife que leurs yeux contemplaient. Je me permis, à la sortie de questionner quelques une de ces sœurs et je leur demandais leur opinion. "C'est merveilleux," "c'est presque surnaturel" "j'ai été vivement émue"—telles sont les brèves exclamations, qui repondirent à mon indiscrétion. "On croirait vraiment, me direntelles, pénétrer dans le sanctuaire du Vatican; et se promener dans ses magnifiques jardins pourtant interdits au public."

Ce n'est d'ailleurs qu'aprés six mois d'incessantes prières, et grâce au concours du clergé et d'un grand nombre de cardinaux que la permission fut enfin accordée, de pouvoir donner au Monde entier, et aux Catholiques en particulier, le privilège inestimable de voir le souverain Pontife, marchant, se remuant, causant, et privilège plus grand encore donnant la Bénédiction apostolique, qui comme la grâce divine s'épand indistinctement sur l'âme des fidèle et des gentils.

Tels est le spectacle unique au monde qu'il sera donné de voir au "grand" la semaine commencent le 22 janvier.

Une série d'autres vues remarquables et fort intéressantes comme la procession du Jubilée de la Reine, les scènes de la guerre Hispano - Américaine, accompagnent et complètent la soirée.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..............................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..............................

Paroisse..............................

Province..............................



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou a un homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance serent données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acrés.	Moyenne à l'Acre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année.............. 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année.............. 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.............. $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........$1,460,740

Nombre de fermes dans la province.............. 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.